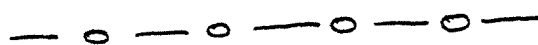


UNIVERSITE DES SCIENCES SOCIALES - GRENOBLE II



INFORMATIQUE ET MATHEMATIQUES EN SCIENCES SOCIALES



L'INFORMATION ET LA FORMATION DES
UTILISATEURS DE LA BIBLIOTHEQUE UNIVERSI-
TAIRE DES SCIENCES DE LYON I.

Diplôme d'Etudes Approfondies (D.E.A.) en Documentation
et Information Scientifiques, Techniques et Economiques.



MEMOIRE PRESENTE PAR :

Pariam FOFANA

Sous la direction de :

Madame Madeleine WAGNER

Conservateur, Responsable de la Bibliothèque de L'ENS

CPU
1981
6

— GRENOBLE 1981 —

FOFANA (Jaroum). - L'Information et la formation des utilisateurs de la bibliothèque universitaire des sciences de Lyon I: mémoire / présenté par Jaroum Fofana; sous la dir. de Tadeleine Uiguer, ... - Grenoble: Université des sciences sociales, 1980. - 3p. fig; 30cm.

Formation des utilisateurs, Bibliothèque universitaire.
Information des utilisateurs, Bibliothèque universitaire.

Analyse des moyens d'information et de formation des utilisateurs de la bibliothèque universitaire des sciences de Lyon I.

Table des matières

I	Raisons d'être du sujet	2
II	La Bibliothèque Universitaire des sciences	9
III	L'Information des Utilisateurs de la BU des sciences	
	Notices blanches	15
	Notice blanche	20
	Visites commentées	27
	Enquêtes	29
	Jeux audio visuels	31
	Produits documentaires	33
IV	La Formation des Utilisateurs de la BU des sciences	
	Introduction	38
	Visites commentées	42
	Jeux audio visuels	46
	+ Niveau étudiants	46
	+ Niveau chercheurs	54
	Impression sur la formation	65
V	Conclusion : S'informer pour se former et agir	66
	Annexes	
	Bibliographie	70

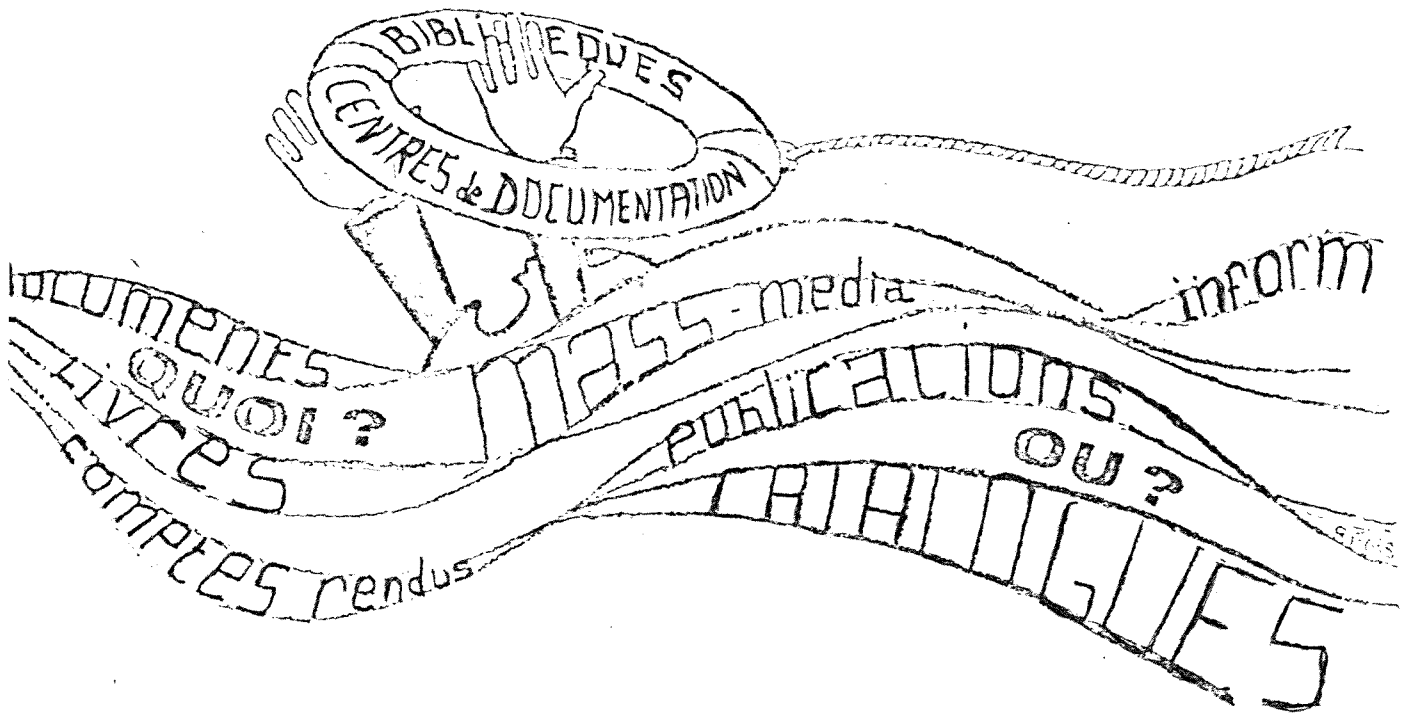
" Tout homme a le droit de savoir. Pour la bonne et simple raison que, sans la connaissance, il ne serait pas un homme. Et, réciproquement, parce que le monde est fait pour être connu... la connaissance est l'unique propriété digne de ce nom, et pourtant elle n'appartient à aucun homme en particulier. Elle peut, elle doit être indéfiniment partagée, sans jamais s'en trouver amoindrie. En la recevant, je ne prive personne; en l'accroissant, j'enrichis tout le monde. C'est pourquoi le savoir est un bien à la fois pleinement individuel et pleinement collectif. Veux des hommes qui le communiquent sans le perdre, il va aux hommes et le veut dans une pleine liberté! Connaître et communiquer, c'est tout un..."

Bernard Voyenne: Le Droit à l'information

Raisons d'être du Sujet

2
En 1976, une collègue⁺ écrit :

" Cinq ans de ces dernières années valent cinquante ans du siècle dernier. Cinq ans d'aujourd'hui vaudraient un an des environs de l'an 1600... Il faudra être... aptes à assumer le changement..." Qu'est-ce à dire? Le développement des sciences et des techniques a eu pour conséquences la civilisation industrielle. Aujourd'hui les hommes connaissent, vivent une nouvelle expérience la civilisation industrielle est en train de céder le pas à une autre ère, celle de l'informatique. Il s'agit d'appuyer sur un bouton pour avoir la réponse à une question. Une vraie révolution! Cette nouvelle technique ne pouvait que rencontrer une forte adhésion au niveau des bibliothèques et centres de documentation. En effet, face à la masse croissante de la documentation (croissance "exponentielle" disent les spécialistes) d'une part, et d'autre part face à une demande elle aussi de plus en plus grande et à des usagers de plus en plus exigeants, les bibliothèques et centres de documentation ne pourraient continuer de traiter l'information de manière traditionnelle. Quelques chiffres éclaireront



- "Au secours ! Je me noie !"

Pour ne plus entendre cet appel désespéré, apprenons tous à nager.

Une bouée, c'est bien : elle peut nous sauver de la noyade. Mais que ferons-nous quand nous devons nous replonger dans l'océan de l'information, si on ne nous a pas appris à nager ?

Un pauvre lecteur en péril.

sur la face de cette explosion due en partie à l'éclate-
 ment de la science en des disciplines qui ont tendance
 à se diversifier et se subdiviser. Dans "L'INFORMATION
 EN 1985", Georges Anderla constate que pour la
 période 1957-1971, le volume de la littérature
 scientifique a quadruplé, le taux d'accroissement
 s'élevant à 10,6%. Il note par ailleurs que
 6000 de écrits scientifiques de toutes sortes auraient
 été mis en circulation annuellement au
 commencement de la décennie 1970-1980 soit 6000
 à 7000 articles et rapports par jour ouvrable. Ils
 totaliseraient 250 millions de pages par an. Ces chiffres
 sont assez éloquents. L'automatisation arrive donc à
 son heure pour aider bibliothécaires et documentaliste
 à maîtriser non seulement le volume d'informations
 à traiter mais aussi à fournir à leur "clientèle"
 une certaine rapidité de réponses aux questions posées.
 Cela est certainement un acquis ~~mais on constate~~
 mais on constate d'un autre côté que s'il y a des
 utilisateurs qui, de par leur exigence, arrivent à
 apprécier l'apport de l'informatique, il y en a d'autres

4

qui restent en marge de la bonne utilisation de l'information. Ainsi, dans le milieu étudiants, la recherche documentaire stagne. Les étudiants ne savent pas toujours très bien comment mener une recherche. Des études, faites à ce sujet, montrent d'ailleurs que ce ne sont pas tous les étudiants inscrits à l'Université qui fréquentent la bibliothèque universitaire. En effet, constate Jacques THIRION⁺ directeur de la bibliothèque interuniversitaire de Nancy, "un peu plus de la moitié des étudiants entre au moins une fois par an à la bibliothèque. Mais que devient l'autre moitié?" Il y est certain qu'il y a un malaise. Pourquoi cet "édifice du savoir" les rebute-t-il tant? Y-a-t-il trop de "silence" au niveau des fichiers ou bien trop de "bruits"? Comment les étudiants mènent-ils leur recherche bibliographique? Est-elle si ardue pour les décourager à ce point?

En ce qui concerne les enseignants et les chercheurs

Pourcentage de la fréquentation de la BU des sciences
1979 - 1980

	Etudiants	chercheurs	Etudiants lecteurs autorisés	Chercheurs lecteurs autorisés
Jamais venus	28%	53%	5%	34%
Venus 1 ou 3 fois	12%	17%	3%	9%
-Souvent	60%	30%	92%	57%

Le comportement n'est guère différent. Beaucoup passeraient à la bibliothèque une ou deux fois par an, le 1/3 ne sortant pas 10 (dix) livres et ne passant pas plus de 6 ou 3 heures à la bibliothèque dans l'année. Il est vrai que pour ceux-ci, la BU⁺ n'est pas le lieu de la documentation, tant au plus de la bibliographie et de certains documents spécialisés ou coûteux, l'essentiel du travail documentaire se passant dans les unités d'enseignement et de recherche, des départements ou des laboratoires. Ainsi, les BU n'ont pas le public qui devrait être le leur : il y a "sous fréquentation"^{de la bibliothèque}, sous-exploitation de l'information". Une des prestations d'une enquête⁺ faite en 1976 et qui était ainsi libellée : "qu'est-ce que pour vous la bibliothèque et qu'en attendez-vous au cours de vos études et lorsque vous aurez un emploi?" faisait ressortir en effet

Cet aspect. Il y avait entre autres ^{des} réponses
comme celles-ci :

- Un enseignant de 3^e cycle en sciences
économiques dit : " Pour l'instant, la BU est
surtout pour moi un moyen de trouver des
ouvrages scientifiques et je suis rarement
satisfait... manque de crédits, je suppose."

- Cet autre maître assistant de Lyon II dit
ceci : " la bibliothèque est le cœur de l'université'
(au sens littéral et métaphorique). Depuis un
certain temps nombre d'années, il semble que
les utilisateurs ne l'entendent pas ainsi. Sans
bibliothèques, l'université n'est pas, elle végète
pis ment, et enseignants comme enseignés
s'aperçoivent mais après coup de son importance
capitale. La balkanisation de l'université a
favorisé le repliement utérin sur les UER, préjudiciable
aux interdisciplines et à la bibliothèque centrale,
me semble-t-il."

Plusieurs actions sont cependant menées pour familiariser d'une part les étudiants nouvellement inscrits comme les anciens à la fréquentation de la BU et d'autre part à plus y attirer enseignants et chercheurs. Ces actions consistent en l'information et la formation des utilisateurs. Aider le lecteur à trouver un livre et peut-être même l'aider à rédiger une notice bibliographique, comprendre le classement des livres sur les rayons, tel est l'objectif de ces actions et nous parlerons de ce que la BU des sciences fait dans ce domaine.

J'attire l'attention du lecteur sur le fait que c'est un sujet qui a été beaucoup traité et que j'aurais pu me contenter de rassembler la documentation qui a été produite là-dessus pour en faire la synthèse. Par souci d'honnêteté, j'ai tenu à aller sur place, discuter avec les responsables et faire un travail qui, à mon sens est beaucoup plus constructif pour moi-même.

- Mon travail portera sur trois points. D'abord,
- présenter la bibliothèque des sciences
 - Ensuite, je parlerai des moyens dont use la BU pour l'information de ses utilisateurs:

+ Guide du lecteur: ^{notices bleues} notice blanche

+ Visites commentées

+ Enquêtes

+ Moyens audiovisuels

+ Produits documentaires

- Puis je dirai comment procède la BU des sciences pour la formation de ses utilisateurs:

+ visites commentées

+ Moyens audiovisuels: ^{Niveau étudiants} Niveau chercheurs

- Pour finir, je parlerai de la face de l'informaticien:

"S'informer pour se former et agir."

La Bibliothèque Universitaire
des sciences

Le décret du 23 décembre 1970 en application de la loi d'orientation de 1968 stipule: "les universités procèdent à la création de services communs aux UER d'une université ou lorsqu'une agglomération urbaine comporte plusieurs universités, des services communs à plusieurs universités. Ces services prennent respectivement le nom de bibliothèque ^{de l'université} ~~de l'université~~ ou de bibliothèque interuniversitaire." L'agglomération de Lyon comporte trois universités:

- Lyon I
- Lyon II
- Lyon III

En application du décret du 23 déc., les universités ont créé une bibliothèque interuniversitaire avec 4 (quatre) sections, Lyon II ayant éclaté en en 2 universités. C'est ainsi que nous avons:

- Section Médecine Pharmacie 8, av. Rockefeller
- Section Sciences - 201 43, B^d du 11 nov. 1918. Villeurbanne
- Section Lettres, sciences sociales et juridiques. Av. de l'Université. Bron - Parilly.
- Section Lettres et sciences sociales: 18, Quai Claude Bernard.

La BU des sciences a été ouverte en 1964. Construite sur une élévation, elle se trouve au milieu de la Faculté des sciences, à la DOUA. Elle dispose d'un fonds scientifique de 60000 volumes qu'elle met à la disposition de près de ~~13 400~~ chercheurs, étudiants et lecteurs dits autorisés c'est à dire particuliers et collectivités. La BU a retenu le système à deux niveaux comme toutes les bibliothèques universitaires de France, en application des instructions du 20 juin 1968. Celles-ci définissent en effet deux types de besoins:

- "besoins primaires": les étudiants débutants ont plus recours à des manuels, des textes, des livres de vulgarisation de bon niveau etc... C'est le premier niveau.

- besoins plus élaborés: il s'agit là d'ouvrages de recherche, de bibliographies, thèses, périodiques etc... Le deuxième niveau comprend les étudiants de 3^e cycle, les enseignants, les chercheurs.

Le premier niveau de la BU des sciences se trouve au premier étage. Il est situé à l'aile gauche avec deux salles de travail: salle sciences à gauche salle droit à droite. Ce sont de grandes salles qui peuvent contenir jusqu'à 950 personnes. ^{A l'entrée de} ~~dans~~ chaque salle, il y a un tableau de localisation des documents. On note aussi que les salles ont, chacune, son fichier.

Les derniers numéros de périodiques sont exposés sur des présentoirs.

Le deuxième niveau est au deuxième étage, également sur l'aile gauche. La salle chercheurs est divisée en deux, les fichiers se trouvant à l'entrée. C'est à l'entrée aussi qu'on a les nouvelles acquisitions présentées sur des rayons.

Un panneau indique la composition des deux salles:

- Salle I à gauche: elle comprend les documents de mathématiques, physique, chimie.
- Salle II à droite: là, ce sont les documents sur la science de la vie et de la terre.

Les fichiers à l'entrée de la salle chercheurs sont des fichiers de :

Tableau des utilisateurs potentiels de la BU des sciences 1980-1981

Etudiants en sciences y compris IUT	9000
Etudiants en droit	2900
Etudiants 3 ^e cycle	1500 ⁺
Enseignants	787
Lecteurs autorisés	650 dont 150 chercheurs

+ Ce chiffre est compris dans le nombre total des étudiants
11900 (9000 + 2900).

- périodiques
- ouvrages : catalogue auteurs anonymes
matière
systématique
- Thèses : catalogue auteurs
matières
- Ancien fonds

Dans cette salle aussi, les derniers numéros de périodiques sont exposés sur des présentoirs. Lors de notre visite, il y avait dans la Salle I un panneau qui recensait les titres des dix périodiques les plus coûteux, ceci pour expliquer aux chercheurs pourquoi la bibliothèque ne possède plus tel ou tel titre. Nous avons retenu au hasard trois titres dont le prix a doublé ou même triple en trois ans.

- Chemical abstracts coûtait en 1977, 13 700 F. En 1981, il coûte 25 820 F.
- Le Bulletin signalétique du CNRS en 1977 coûtait 8.880 F; en 1981 il revient à 19.327 F.
- Le Journal of physics en 1977 faisait 5.525 F. En 1981 il fait 14 000 F.

A côté de ce tableau, un autre donne des indications sur le budget de la bibliothèque. Ainsi les chercheurs se font une idée des possibilités.

de la BU à acquiescer ou non tel ou tel document.

Le service des renseignements et le prêt se trouvent au rez de chaussée.

En plus de toutes ces salles, il y a une autre assez spéciale qui se trouve au premier étage de la BU des sciences, en face de l'escalier. C'est la bibliothèque générale. Comme son nom l'indique, c'est une bibliothèque qui dépasse le cadre strict du droit et des sciences comme le veut la section pour être une bibliothèque de culture générale.

Tout le monde y a accès. Elle compte près de 1300 volumes

On y trouve des fichiers de :

- Dépanillement de périodiques

- Critiques de films

- ouvrages : Fichiers auteurs-anonymes
matières

Topographique

Un grand tableau explique la classification utilisée : CDU (Classification décimale universelle). Il y a aussi, comme pour les autres salles, des panneaux qui indiquent la matière des documents rangés sur les rayons. Les nouvelles acquisitions sont exposées du côté où les lecteurs se mettent pour

la consultation sur place.

La BU a aussi une salle d'expositions, une cafétéria qui est d'ailleurs toujours animée. Il y a aussi bien sûr les services techniques, l'administration. En plus de ses propres activités, la BU abrite les cours pour la préparation au CAFB (Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Bibliothécaire,

L'Information des Utilisateurs
de la BU des sciences

Les notices constituent le premier moyen d'information des utilisateurs de la BU des sciences. C'est le Guide du lecteur. Les étudiants prenant leur inscription à la bibliothèque (il s'agit de l'inscription à l'Université) en début d'année, les bibliothécaires en profitent pour leur distribuer ce guide: il est bleu et à deux volets pour le niveau étudiants, et blanc avec un seul volet pour le niveau chercheurs.

Notices bleues.

C'est au rez de chaussée, à l'accueil que ces notices sont remises à l'étudiant. De quoi se composent-elles? Ce sont des informations pratiques "invitant" l'étudiant venant pour la première fois à la bibliothèque à faire connaissance avec elle. Nous employons le terme "inviter" à bon escient. Nous sommes en effet loin ici du guide à caractère

publicitaire des bibliothèques de lecture publique. Il s'agit d'indiquer à l'étudiant comment faire pour être admis à la bibliothèque :

- Carte de bibliothèque valable pour un an
- Conditions de prêt des ouvrages
- Modalités

Dans la partie "Prêt", le guide insiste sur la durée du prêt (15 jours ou 8 pour certains ouvrages très demandés) et le nombre d'ouvrages que l'étudiant peut emprunter : 8 (huit). Le guide fait ^{comprendre} par ailleurs à l'étudiant, les risques qu'il encourrait si la durée de prêt n'était pas respectée. Nous sommes en effet dans un milieu où on ne peut permettre que le savoir stagne entre les mains de quelques-uns alors qu'il y a beaucoup d'autres qui voudraient aussi apprendre. Dans ^{le} cas de non respect donc de la durée de prêt, la bibliothèque envoie à l'étudiant une lettre de réclamation.

En rendant l'ouvrage, l'utilisateur devra "acquitter un remboursement de 2 F" et se verra interdit de sortir des documents pendant un nombre de jours égal à celui du prêt retard. Cette sanction consiste à responsabiliser d'avantage ces jeunes qui entreront plus tard dans la vie active et à les amener à prendre conscience de la valeur de l'information.

Dans les "modalités" du prêt, le guide fait référence aux nombreuses dispositions d'ouvrages. Mademoiselle ROCHAUD⁺ que nous avons interrogée nous dit: "chaque année, nous enregistrons en moyenne 300 disparitions d'ouvrages." c'est pour ces raisons que l'accès libre contrôlé' a été institué."

L'accès libre contrôlé' comme son nom l'indique, permet à la fois le libre accès aux documents et le contrôle: l'étudiant accédant librement aux rayons peut, soit par mégarde ou bien alors volontairement ne pas enregistrer les documents qu'il veut sortir. Ceux-ci

étant magnétisés, il ne pourra cependant pas passer la porte de bibliothèque car le système magnétique donnera l'alarme et l'étudiant se verra pris au piège. C'est alors qu'interviendront des sanctions vraiment graves: retrait de la carte de bibliothèque, sanctions universitaires.

On n'insistera jamais assez sur la fonction de conservation des documents dans les bibliothèques.

L'utilisateur devrait se dire que l'information n'est la propriété de personne, qu'il faut se la partager. Nous pensons par ailleurs que les responsables de bibliothèque devraient de leur côté, entreprendre une plus vaste campagne d'information sur cet aspect de la conservation: sensibiliser plus les utilisateurs sur le problème plutôt que d'instituer un système qui, psychologiquement peut avoir des conséquences tout à fait à l'opposé de celles qu'on espère: la désertion de la bibliothèque. Il faudra certainement trouver un autre moyen d'éducation.

Le guide présente ensuite les différentes salles qui sont mises à la disposition des étudiants:

- Salle de prêt au rez de chaussée
- Salle de lecture au premier étage où les étudiants peuvent faire une "consultation sur place" de manuels, d'ouvrages de référence

- Salle (bibliothèque) de culture générale
- Salle chercheurs qui, même si elle concerne les enseignants et les chercheurs est tout de même ouverte aux étudiants qui en font la demande.

vient après un aspect plus technique: le classement des livres sur les rayons. Les BU françaises ont adopté la CDU (classification décimale universelle) le document est rangé sur les rayons selon le sujet qu'il traite. C'est ce système de classification qui permet l'accès libre aux rayons: l'utilisateur choisit lui-même le livre qui l'intéresse. Le guide explique sommairement la CDU "l'ensemble des connaissances est réparti en 10 classes de 0 à 9 qui représentent des fractions de l'1". Quelques exemples sont donnés:

0,0 Généralités
 0,1 Philosophie
 0,5 Sciences

Il indique aussi que chaque discipline se subdivise selon le principe décimal.

5 Sciences exactes
 51 Mathématiques
 512 Algèbre
 512-3 Théorie des équations

La BU pratique aussi l'accès indirect. En effet, une restriction est faite au niveau des ouvrages entrés avant 1950, des thèses antérieures à 1973, des collections de périodiques antérieures à 1950. L'utilisateur devra remplir un bulletin de demande pour tout document qu'il voudrait sortir; le magasinier ira le lui chercher en magasin.

Le guide signale aussi l'existence des catalogues qui sont un autre moyen d'accéder aux ouvrages de la bibliothèque.

- le catalogue alphabétique auteurs et titres
- le catalogue alphabétique matières
- le catalogue systématique
- les catalogues de périodiques, thèses, ouvrages de sciences entrés avant 1950 qui sont en Salle chercheurs.

L'importance du rôle des catalogues de bibliothèque n'est plus à démontrer, tant au niveau des acquisitions qu'au niveau des utilisateurs qui y ont toujours recours. Un groupe d'étudiants⁺ qui avait étudié^{en 1979} le comportement des étudiants dans cette section sciences de la BIU⁺ de Lyon notait que sur 1827 étudiants entrés à la bibliothèque, 62 ont utilisé directement le catalogue auteurs, 103 le fichier matières, 16 le catalogue systématique. "Parmi ces 1827, 1646 se sont dirigés tout de suite aux ouvrages classés systématiquement sur les rayons. Un nombre important parmi ceux-ci, après une recherche vaine sont allés aux fichiers. La majorité est allée plutôt au fichier matières

et dans une moindre mesure au catalogue auteurs..."

Le guide présente après une fiche catalographique avec ses différents éléments en insistant sur la "cote située en haut et à droite (déterminant) l'emplacement du livre".

il y a ensuite les horaires d'ouverture de la bibliothèque, les adresses et les horaires d'ouverture des autres sections de la bibliothèque interuniversitaire.

Notice blanche

C'est celle destinée à l'information des chercheurs. Elle donne l'adresse de la section sciences comme dans les notices bleues (nous aurions omis de le dire) le numéro de téléphone.

Formalités d'accès.

La carte de bibliothèque des chercheurs et enseignants et étudiants de 3^e cycle est valable pour 2 (deux) ans.

les conditions de prêt: le guide indique que le niveau étudiants est accessible

aux chercheurs pour le prêt ainsi que la salle de culture générale. Le délai de sortie d'un nombre maximum de 6 (six) livres est de 15 jours. Les chercheurs ont aussi à leur disposition la salle chercheurs où ils peuvent emprunter jusqu'à 5 (cinq) livres pour une période d'un mois. Il leur est cependant rappelé, comme aux étudiants, le respect des délais de prêt et le guide les informe sur le fait qu'ils peuvent obtenir des prolongations s'ils en font la demande.

Le guide parle ensuite des services que la bibliothèque propose aux chercheurs, ce qu'elle possède et qui est mis à leur disposition:

- Le chercheur a la possibilité de se détendre. La détente est un aspect très important. On a l'impression en effet que les bibliothèques n'ouvrent leur porte qu'aux boureaux du travail; on y travaille bien sûr mais il y a des moments de détente pendant lesquels

on lit les quotidiens, les hebdomadaires
d'information. On alors, si on a envie de s'évader
un peu, il y a les romans, le livre d'art etc...

C'est la salle de culture générale qui est
proposée aux chercheurs par sa détente.

Pour le travail, il y a la salle chercheurs avec
près de 250 périodiques de recherche dans
toutes les disciplines. Ils ont ^(les chercheurs) la possibilité soit
de les consulter, soit d'en faire des
photopies: la salle chercheurs dispose de 3 (trois)
photocopieurs.

- Le prêt inter bibliothéque: le guide signale
aux chercheurs l'existence du prêt interbibliothéque
qui permet, lorsqu'un périodique ou un livre
ne se trouvent pas à la BU, de les demander
dans une autre ville, dans d'autres
bibliothèques.

- Toujours dans les services proposés aux chercheurs,
il est indiqué que sur demande, la bibliothèque
organise des séances d'initiation bibliographique,

"même pour des petits groupes." Par ailleurs, pour l'établissement de bibliographies, les chercheurs ont à leur disposition un terminal relié aux réseaux ASE (Agence spatiale Européenne) et LMS (Lockheed Missiles System) des agences californiennes).

L'indication de l'existence du terminal est très importante : on connaît le caractère éphémère de l'information, le temps qu'on y ait accès et elle est déjà périmée. Le degré de fiabilité reste donc mince. Avec le terminal, l'ordinateur et la rapidité de réponse, l'utilisateur de bibliothèque a un éventail plus large de réponses avec un degré de pertinence plus élevé.

Le guide du chercheur se termine comme celui du niveau étudiants: il donne les horaires d'ouverture de la BU. Il fait en plus une tentative de sensibilisation des chercheurs aux problèmes de fonctionnement de la

bibliothèque, d'abonnements de périodiques,
d'achat de livres. Pour chaque question, le
guide donne le nom d'un responsable de
la bibliothèque qui est prêt à rencontrer le
chercheur et recueillir ses avis, ou à lui
offrir ses services pour toute recherche
bibliographique sur terminal.

les visites commentées

elles reprennent ce qui est dit dans le guide, en le complétant. Les bibliothécaires font visiter la bibliothèque à des groupes d'étudiants, accompagnés de leurs professeurs. C'est ici qu'on apprécie le plus la force de la parole. Une sorte de complicité s'établit entre l'utilisateur qui veut savoir et le bibliothécaire qui lui explique comment accéder au savoir. Contrairement au guide qui a un caractère impersonnel, les visites permettent à l'utilisateur de mesurer l'importance du fonds et ce qu'il peut en attendre. Et puis, on oublie, peut-être même involontairement de lire des notices qu'on distribue à tout le monde alors que si un étudiant décide de faire partie d'un groupe auquel on va expliquer comment constituer une documentation, comment utiliser un catalogue

de bibliothèque, c'est qu'il est motivé! Les visites commentées sont l'occasion d'aller de salle en salle et faire prendre conscience à l'étudiant que les salles de travail lui sont ouvertes et qu'il a à portée de la main des documents qui l'aideront à mieux préparer ses cours. C'est aussi pendant les visites qu'on informe les étudiants de l'accessibilité de la bibliothèque à toute la région, à tous ceux qui désirent avoir des informations sur un sujet donné!

Les enquêtes

Un autre moyen d'information consiste pour la BU des sciences, à faire des enquêtes. Elles sont d'autant plus intéressantes qu'elles aident à déterminer les besoins des usagers. Nous avons eu la chance d'avoir les résultats d'une enquête questionnaire portant sur la bibliothèque générale: son utilisation, sa maintenance au sein de la section sciences, une éventuelle participation des utilisateurs aux achats. Les résultats sont assez étonnants. Sur 932 bulletins dépouillés, 851 répondent "oui" à la question I "utilisez-vous la BG?" 79 ne l'utilisent pas.

- Question II "son existence sur le campus vous paraît-elle:

Très importante	595
Importante	295
Secondaire	9
Superflue	2

- Question III "Seriez-vous prêt(e) à participer aux achats par une cotisation de l'ordre de 10F à 15F"

716 oui

174 non

- Question IV "Vous êtes"

Etudiant en droit	263
Enseignant en droit	aucun
Etudiants en sciences	500
chercheurs ou enseignants	58
Autres	77

Il y a des bulletins qui ont été mal remplis et qui n'ont donc pas été pris en compte. Si nous avons tenu à reproduire les résultats de cette enquête, c'est d'abord compte tenu de sa longueur qui n'est pas excessive et à cause des chiffres qui laissent apparaître le désir des utilisateurs de maintenir cette bibliothèque générale.

Le type d'enquête est intéressant puisqu'il aide la bibliothèque à mener une bonne politique d'achat et qu'il fait ressortir les préoccupations des utilisateurs qui se sentent par lui-même intimement liés à l'institution qui les accueille.

Les moyens audio visuels

Ils occupent une place privilégiée dans l'information des utilisateurs, et nous le verrons aussi dans le chapitre "Formation". L'audio visuel montre, par l'image et le son, les services rendus par la bibliothèque. L'imprimé ne suffit plus. Il faut, par des couleurs, un fond de musique, informer l'utilisateur sur ce qui existe à la bibliothèque et ce qu'il peut en tirer, le former aux nouvelles techniques documentaires.

C'est Madame Gleyze et Monsieur Jéren qui ont réalisé le montage de la BU des sciences :

30 diapositives pour l'information et la formation du niveau étudiants, 40 pour le niveau chercheurs. Le commentaire est celui des notices mais beaucoup ^{plus} détaillé. Un certain LERUDIT, nouvel étudiant, évolue à l'intérieur de la bibliothèque, depuis son inscription jusqu'à son contact avec les fichiers, les rayons, les différentes salles. L'utilisateur qui voit le montage évolue lui aussi à l'intérieur de la bibliothèque avec LERUDIT, au fur et à mesure que les images défilent.

Par rapport aux visites commentées, les étudiants apprécient plus le montage. Les visites peuvent être fatigantes en effet du fait que la bibliothèque est grande, qu'il y a beaucoup de choses à voir et qu'ils restent patiemment sur pied pendant tout le temps que durera une visite. Comme le dit Madame Gleyze⁺ "il arrive un moment où les étudiants cherchent plutôt une chaise pour s'asseoir et cela signifie évidemment qu'ils sont fatigués. L'avantage du montage, c'est que, du fait qu'ils restent assis, ils suivent mieux".

Les produits documentaires

L'information des utilisateurs de la BU des Sciences passe aussi par les produits documentaires. Il ne s'agit pas évidemment pour la BU de se substituer à un centre de documentation qui diffuserait des informations selon le profil de ses abonnés. La diffusion se fait à l'intérieur de la bibliothèque par l'exposition dans les salles des nouvelles acquisitions. La liste⁺ de ces acquisitions est mise à la disposition des lecteurs ce qui leur permet de savoir si le document qu'ils avaient inscrit dans le cahier de suggestions est entré à la bibliothèque ou pas et s'il y en a d'autres qui présentent un quelconque intérêt pour le travail qu'ils sont en train de faire. L'information de l'utilisateur consiste ici à le sensibiliser aux efforts que fournit la bibliothèque pour les tenir au courant de tout ce qui

entre à la bibliothèque, le faire participer aux choix des ouvrages. Le fait de permettre en effet à l'utilisateur de donner son avis guide la bibliothèque dans les acquisitions. Le cahier des suggestions à cet égard joue un rôle très important. A la BU des sciences, la liste des nouvelles acquisitions se trouve dans la salle de "culture générale"

"chercheurs", "étudiants" afin qu'à leur entrée dans ces salles, les utilisateurs puissent la consulter.

Une timide tentative de diffusion sur profil se fait cependant à la BU. L'installation d'un terminal ^{en 1977} va permis de créer un service de recherche bibliographique automatisée, ce qui fait que la section sciences va vers ses usagers leur proposer ses services : aider les chercheurs à obtenir, dans des délais courts, une information valable moyennant un

un coût raisonnable. Un prospectus explique aux chercheurs comment constituer une bibliographie sur un sujet ou sur un auteur et obtenir la mise à jour périodique de cette recherche. Le prospectus donne également la liste des réseaux ASE-TELESYSTEMS-

LOCKHEED INFORMATION SYSTEMS - SYSTEM

DEVELOPMENT CORPORATION et celle des fichiers

accessibles*. Il fait une description

sommaire de ces fichiers avec les différents

~~domaines~~ domaines couverts, la période couverte, le

nombre de notices... Aller vers les usagers

consistera donc à faire surtout des recherches

sur profil c'est à dire sur un sujet

choisi par l'utilisateur, la bibliothèque lui

enverra régulièrement tout ce qui paraîtra

sur ce sujet. Mais comme nous le disions

plus haut, c'est une timide tentative

dans la mesure où pour le moment, il

il n'y a vraiment pas une forte adhésion au système. il n'y a que 13% des chercheurs qui ont recours à la bibliothèque pour la recherche bibliographique automatisée. ~~✶~~

Mademoiselle ROCHARD⁺, à laquelle nous avons demandé si l'installation du terminal était bien accueillie, ~~✶~~ nous a répondu que ce sont surtout les particuliers (lecteurs autorisés travaillant dans des laboratoires) qui demandent le concours de la bibliothèque, la recherche se faisant 3 à 4 fois par semaine.

Le prospectus donne à la fin les noms des responsables auprès desquels l'utilisateur pourra se reporter pour tout renseignement:

~~Mademoiselle~~ FRANCILLON - Mesdames TAPAZ - GAUTIER.

les expositions, les colloques, les journées d'information, les séminaires sont autant de procédés par lesquels passe la BU des sciences pour l'information de ses utilisateurs. Ce sont des colloques et journées sur des sujets professionnels, des expositions à caractère scientifique ou culturel. L'utilisateur est informé de toutes les activités de la BU; des tableaux d'affichage lui disent ce qui se passe sur des sujets d'actualité politique, économique etc... l'information de l'utilisateur, c'est la clé qui ouvre l'accès à la bibliothèque.

La Formation des Utilisateurs
de la BU des sciences

C'est en 1974 que fut créé au sein du BNIST (Bureau National pour l'Information Scientifique et Technique) un groupe "Formation" qui est devenu en 1975 "Sensibilisation et formation des utilisateurs de l'information".

Le groupe, dans un premier rapport en 1974 faisait des recommandations pour la formation des enseignants, des étudiants, chercheurs, ingénieurs et cadres à l'utilisation de l'information. Il demandait en outre l'insertion progressive dans les programmes d'enseignement à tous les niveaux primaire - secondaire - universitaire des cours ou des exercices de formation à l'information. Depuis, des voix autorisées

se sont élevées pour appuyer l'initiative
 du BNIST. Le sujet est d'importance. Au
 Congrès de la Rochelle en 1979, Jean
 Marc CHAUVEINEC dira "... les lecteurs
 arrivent en BU ou en BN (bibliothèque
 municipale) sans savoir ce qu'est la
 bibliothèque et ses fichiers. Mais il faut
 reconnaître que nos bibliothèques ne sont
 pas toujours "évidentes", facilement
 accessibles à tout un chacun ni toujours
 très accueillantes... Par exemple, avons-nous
 testé sur un lecteur notre langage
 "érotique" (catalogue matriciel, anonyme),
 et avons-nous essayé de "traduire" en
 langage courant nos termes professionnels?
 Serhaitous vivement que nous soyons
 capables de décrypter le labyrinthe

4.

de nos bibliothèques et d'en rendre l'accès facile..." La constatation de Joubert CHAUVÉINE ne signifie pas que les bibliothèques n'ont rien entrepris (nous avons vu ce qui se fait au niveau de l'information) mais que ce qui reste à faire est encore important: continuer activement à modifier des comportements face à l'extérieur du langage documentaire. Que fait la BU des sciences dans ce domaine, comment procède-t-elle à la formation de ses utilisateurs? Comment cela est-il perçu? Tel est l'objet de ce deuxième chapitre.

Nous reparlerons des visites commentées d'une part et d'autre part nous montrerons l'apport de l'audiovisuel

dans la formation, d'abord pour le
 premier niveau, puis pour le niveau
 chercheurs. Pour ce dernier point,
 nous insisterons d'avantage sur la recherche
 bibliographique automatisée qui permet
 aux chercheurs de mettre leurs travaux
 continuellement à jour.

L'information et la formation des utilisateurs sont liées. En informant, on forme dans une certaine mesure, implicitement un utilisateur. En lui présentant en effet le catalogue auteurs par exemple, le bibliothécaire fait comprendre à l'utilisateur qu'à partir de ce catalogue, il peut savoir si un ouvrage dont il connaît l'auteur est à la bibliothèque ou non. L'information comporte donc nécessairement une part de formation. C'est ce double aspect qui régit les visites commentées des bibliothèques. A la BU des sciences, les bibliothécaires reçoivent dans l'année à peu près 50 (cinquante) groupes de 30 (trente) étudiants, accompagnés de leurs professeurs. Ils accueillent en outre

les élèves du secondaire avec leurs enseignants. Aux uns et aux autres, les bibliothécaires font visiter la bibliothèque, ^{les} dirigent vers les catalogues et leur expliquent les attributions des différents fichiers. Puis ils demandent aux participants de trouver eux-mêmes des exemples qui permettent de faire une recherche bibliographique de groupe soit à partir d'un auteur, soit à partir d'un thème. Il est intéressant de noter qu'étudiants comme élèves participent activement à ce genre d'exercices, même si les élèves du secondaire se sentent un peu intimidés ou ^{soit} impressionnés par la taille de la BU et le potentiel culturel qu'elle renferme. Quoi qu'il en soit, chacun arrive à prendre conscience du fait que c'est à la

bibliothèque qu'il pourra compléter ses cours,
 que, pour assimiler ce que les professeurs
 enseignent, il sera obligé de faire une
 démarche personnelle vers la bibliothèque et
 pour "participer" en classe, recueillir le
 maximum d'informations possible. A ce
 titre, la BU reste le lieu de l'élaboration
 du savoir, élaboration de connaissances
 nouvelles, affinement et rénovation du
 savoir traditionnel. Les étudiants doivent
 être en mesure de dialoguer, de commu-
 niquer avec leurs professeurs plutôt que
 de les écouter, passivement. La recherche
 de l'information ne doit pas s'arrêter
 au seul cadre du cours mais s'ouvrir

au monde. Cela aidera à créer une nouvelle dynamique à l'université. Les "démonstrations" des visites commentées ne peuvent malheureusement durer longtemps du fait qu'il y a d'autres étudiants qui travaillent dans les salles et qu'il ne faut pas les déranger. Les visites^{me} durent que 2h au maximum. Cependant, cette première approche est toujours constructive et éveille la curiosité des uns et des autres pour la recherche bibliographique et la nécessaire démarche personnelle ou individuelle vers l'information.

Les moyens audiovisuels

La plupart des bibliothèques françaises ont recours aux moyens audiovisuels toutes les fois qu'il s'agit de sensibiliser les usagers à l'utilisation de l'information disponible.

La BU des sciences de Lyon a ainsi réalisé un montage de diapositives en 1977 (Voir p.31)

Montage du niveau étudiants

il reprend ce qui est dit dans dans le guide :

- Présentation de la bibliothèque
- Heures de consultations et de prêt
- Classement des ouvrages sur les rayons CDU
- catalogues de la bibliothèque
- Modalités de prêt
- Bibliothèque générale
- Les salles
- les services de la BIU

Le montage donne en plus le "plan de circulation des ouvrages empruntés" (voir photo)

la caractéristique principale du montage est qu'il apporte une nouvelle dimension au contenu des notices en insistant sur l'aspect pédagogique de la formation : dans les pays anglo saxons, les enfants, dès leur jeune âge, sont initiés aux techniques de recherche documentaire si bien qu'une fois dans les Grandes Ecoles, les Universités, ils se sentent à l'aise dans les bibliothèques qu'ils savent pouvoir répondre à leurs préoccupations scolaires ; ils suivent les cours, regardent les polycopiés mais savent que la meilleure façon d'assimiler ces cours est d'aller en bibliothèque.

En France, l'étudiant arrivant pour la première fois en Faculté, même s'il a déjà fréquenté des bibliothèques est quelque peu "effrayé" par toute cette masse documentaire. (L'initiative de la BU à accepter les élèves du secondaire pour les visites et comme lecteurs autorisés est justement à encourager). Il faut dire en effet qu'avant, étant élève, il ne pouvait pas vraiment s'exercer aux techniques de recherche documentaire dans la mesure où les professeurs lui fournissaient toutes les données se rapportant au problème qu'il devait traiter. C'est ce qu'exprime l'ancien MURAT, directeur de l'ESCAE dans "LA DOCUMENTATION DANS LES GRANDES ECOLES" lorsqu'il dit :

"... Nous nous sommes rendus compte que, comme tout le monde, nous recevions des bacheliers en classe préparatoire, puis des étudiants issus de classe préparatoire qui avaient l'habitude de traiter des problèmes qui leur étaient présentés déjà formulés, avec une information pré-sélectionnée. Effectivement quand dans l'Enseignement secondaire ou en préparation de Grande École on a un problème à traiter, on a un 'énoncé' du problème, on a les données, toutes les données et rien que les données..."

On comprend donc qu'à son premier contact avec la BU, l'étudiant soit hésitant, quelquefois même désenchanté parce qu'il n'a pas pu retrouver un document.

La projection du montage constitue aussi le premier - cours des étudiants en

première année de droit. J'ai fait la présentation de la bibliographie, l'essentiel de la formation porte sur la reconnaissance des éléments constitutifs d'une notice bibliographique, comment prendre des références bibliographiques, comment se constituer une documentation sur un sujet donné. La même démarche n'est pas faite au niveau des étudiants en sciences et cela est vraiment dommage dans la mesure où en droit comme en sciences, il faut être le plus précis possible pour tout travail qu'on entreprend : seule une méthode de travail s'appuyant sur une documentation judicieusement constituée permet d'atteindre cette précision. Aussi, avons-nous émis le souhait que les

étudiants en sciences puissent aussi bénéficier de cette formation à l'utilisation de l'information. Pour revenir aux étudiants en droit, après la projection, les professeurs ou les assistants leur distribuent une importante bibliographie qui "a pour but de familiariser l'étudiant avec les différents ouvrages juridiques et de lui enseigner la manière de réunir la documentation nécessaire à l'étude d'une question..." L'étude du droit demandant en effet beaucoup de rigueur, il ne suffit pas d'apprendre "par cœur" des lois mais d'acquies un mode de raisonnement. Les enseignants font faire ensuite des

des TP aux étudiants, TP qui leur permettent de localiser les livres, les codes, les revues, recueils appropriés à leur domaine. Cette localisation implique qu'ils aient plus ou moins bien maîtrisé les procédures de recherche de l'information. Les étudiants disent après les problèmes rencontrés lors de la recherche particulièrement pour le choix des mots sujets, pour les recherches allant du général au particulier ou ne tenant compte que du particulier. L'objectif des TP est, comme le dit le Guide de l'UNISIST⁺ "FORMATION DES UTILISATEURS DE L'INFORMATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE", d'aider les étudiants à établir des "critères" de recherche:

- De quoi ai-je besoin ?
 - Est-ce bien ce dont j'ai besoin ?
 - Comment d'autres pourraient-ils décrire cette information et la documentation qui s'y rapporte ?
 - Quelle est l'importance du travail (en termes de temps disponible, de matériel nécessaire, de conséquence potentielle en cas d'information incomplète, imprécise et non crédible) ?
- L'apprentissage de la recherche de l'information n'est certes pas aisée mais le bénéfice que l'étudiant en retire s'accroît quand le produit final, l'information, est utilisée avec profit.

Ce qui implique que l'information a une valeur et que l'étudiant en soit conscient.

L'audio visuel introduit ainsi une sorte de pédagogie active à l'université. Les enseignants, les responsables de bibliothèque mettent leurs efforts en commun pour aider l'étudiant à bien mener son travail universitaire et pouvoir entrer dans la vie active avec un certain savoir-faire.

Montage du niveau chercheurs.

Le montage du niveau chercheurs est constitué de 40 diapositives. La formation des utilisateurs consiste ici à les initier à la recherche bibliographique automatisée.

Le chercheur choisit un sujet et avec l'aide du bibliothécaire, sélectionne les mots clés et le bibliothécaire fait en sa présence une première interrogation sur terminal. Le bibliothécaire explique toujours au chercheur la méthode de recherche : comment formuler une question et ensuite, comment exploiter les données recueillies après cette première demande pour formuler de nouvelles demandes d'information jusqu'à une expression jugée satisfaisante du problème. " Pour poser le problème et le vrai problème, il faut savoir dialoguer avec l'information " (cf. La Documentation dans les Grandes Ecoles).

La recherche bibliographique automatisée suppose en effet qu'il faut se plier à un certain nombre de contraintes. Pour interroger une base de données il faut:

- connaître le langage d'interrogation
- connaître les principes de formulation d'une question: opérateurs logiques ET - OU - SAUF pour les langages français et AND - OR - NOT pour les langages anglais
- connaître l'utilisation des troncatures variables selon les langages (troncature limitée - illimitée - masque)
- connaître les opérateurs syntaxiques c'est à dire qu'on peut demander soit le voisinage de deux mots, soit la distance entre deux mots, soit la recherche dans le texte ou chaîne de caractères

- connaître la ou les bases qui concernent le sujet, leur mode d'accès
- connaître le domaine (sujet) de manière à pouvoir contrôler la pertinence des réponses.

Il y a en effet excès d'information banale et insuffisance d'information pratique. Le chercheur a besoin d'information pertinente, aussi complète que possible. Il est donc obligé de tenir compte de tous ces prédictats. Même si c'est le bibliothécaire qui interroge, il explique aux chercheurs toutes les phases de la recherche bibliographique automatisée, le déroulement d'une session depuis la connexion jusqu'à la déconnexion en faisant apparaître les occurrences⁺ (nombre de fois où un terme revient dans un fichier).

NUMEROS D'ETAPES DE RECHERCHE	1 ET (2 OU 3)
TERMES DU LEXIQUE IMPLICITE	TEXTILE ET SOLIDITE ET TEINTURE
TERMES D'UN AUTRE LEXIQUE	/EN TEXTILES ET COLOUR ET FASTNESS
TERMES DU LEXIQUE IMPLICITE ET NUMEROS D'ETAPES DE RECHERCHE	ENERGIE ET 2 ET 3
TERMES D'AUTRES LEXIQUES ET NUMEROS D'ETAPES DE RECHERCHE	/SCL G 07 ET 1 (PREFIXE ET TERME AVANT LE N° D'ETAPE)

Commande Gestion

Utilisation des opérateurs boléens.

TRONCATURE
MASQUE

UTILISATION	SYMBOLE	POSITION DANS UN TERME	
		RECHERCHE SUR FICHER INVERSE	RECHERCHE SUR TEXTE
MASQUE D'UN NOMBRE EXACT DE CARACTERES	#	A DROITE A L'INTERIEUR	A DROITE A L'INTERIEUR A GAUCHE *

1 seul caractère (blanc y compris) pour #
 2 caractères, et 2 seulement (blanc y compris) pour ##
 etc ...

* voir p.6

EX :

DOCUMENT# [DOCUMENTS
~~DOCUMENT~~

AUDIO#VISUEL

[AUDIO VISUEL
 AUDIO-VISUEL
~~AUDIOVISUEL~~

TRONCATURE +

- La troncature est limitée à trois groupes de troncature par terme, chaque groupe pouvant comporter un ou plusieurs symboles.
- La troncature ne peut intervenir qu'à partir du 3ème caractère pour la recherche sur fichier inverse, mais il y a un risque de dépassement de la capacité de mémoire de travail (Ex : PH+).

UTILISATION	SYMBOLE	POSITION DANS UN TERME	
		RECHERCHE SUR FICHER INVERSE	RECHERCHE SUR TEXTE
TRONCATURE SUR UN NOMBRE QUELCONQUE DE CARACTERES	+	A DROITE A L'INTERIEUR	A DROITE A L'INTERIEUR A GAUCHE *

* VOIR P. 6

EX :

PHOTOGRAPH+	PHOTOGRAPHE PHOTOGRAPHIE PHOTOGRAPHIE EN COULEURS PHOTOGRAPHIE NOIR ET BLANC PHOTOGRAPHIES PHOTOGRAPHIQUES	/AU MARTIN+	MARTIN A.P. MARTIN C.J. MARTIN S. MARTINEAU R. MARTINI D.	/AU MARTIN+	MARTIN A.P. MARTIN C.J. MARTIN S. MARTINEAU R. MARTINI D.
-------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------	-----------------------------------------------------------------------

UTILISATION	SYMBOLE	POSITION DANS UN TERME	
		RECHERCHE SUR FICHER INVERSE	RECHERCHE SUR TEXTE
<i>autant de caractères que de</i> <i>point d'interrogation</i> TRONCATURE SUR UN NOMBRE LIMITE DE CARACTERES	?	A DROITE A L'INTERIEUR	A DROITE A L'INTERIEUR A GAUCHE *

0 ou 1 caractère pour ?
 0,1 ou 2 caractères pour ??
 etc

* voir p. 6

EX :

DOCUMENT ?

- DOCUMENT
- DOCUMENTS
- ~~DOCUMENTATION~~

; AUDIO?VISUEL

- AUDIO-VISUEL
- AUDIO VISUEL
- AUDIOVISUEL

PHOTOGRAPH???

- PHOTOGRAPHE
- PHOTOGRAPHIE
- PHOTOGRAPHIES
- ~~PHOTOGRAPHIQUE~~

L'apprentissage de la recherche documentaire, la formation à l'utilisation de l'information devraient, à long terme conduire à ce que dit Melvil Dewey quand il compare la bibliothèque à une université sans professeurs.

" Avec les bibliothécaires-documentalistes pour conseiller et guider les lecteurs, avec les catalogues et les index très améliorés, il est tout à fait possible de faire d'une bibliothèque, une université sans professeurs !"

En effet, la participation active de l'étudiant à ses études contribuant à élever sa motivation suscite sans aucun doute de meilleurs résultats.

La recherche bibliographique automatisée prunt à elle, devrait, tout en facilitant le travail du chercheur, le sensibiliser aussi sur la constitution de bibliographies à partir des moyens traditionnels dans la mesure où

l'interrogation n'est jamais gratuite
et tient compte à la fois du temps
d'interrogation, du fichier interrogé, du
mode d'interrogation : conversationnel
ou en différé.

Quelques impressions sur la
formation des Utilisateurs de la
BU des sciences.

Madame Gleyze, conservateur

" Vous avez avec l'ancien père réalisé le montage. Avez-vous l'impression que les étudiants se retrouvent plus à la bibliothèque ou bien qu'il faudra faire davantage pour leur formation à l'utilisation de l'information? Quel est votre sentiment sur cette formation?

- C'est vrai que nous avons réalisé le montage mais il n'y a qu'une partie des étudiants qui le voit. Il serait intéressant que tout le monde puisse le voir. On se rend compte par exemple en cours d'année que des étudiants ne savent pas faire la différence entre les fichiers; ils ne savent pas qu'il y a des salles de travail, ne lisent pas les tableaux... Tout le monde devrait voir le montage.

Les professeurs de droit nous ont demandé de le faire voir à leurs étudiants, ceux de sciences, non. Nous souhaiterions qu'il y ait une plus grande collaboration avec tous les professeurs.

Il y a un projet de montage au niveau supérieur (niveau chercheurs) pour plus exploiter tout ce qui y a à la bibliothèque.

Il faudra insister davantage auprès des chercheurs pour que certains sachent mieux faire une bibliographie

60

Toussien Robin, magasinier

" A votre niveau, comment participez-vous à la formation des utilisateurs?

- Les étudiants demandent un renseignement. Je fais ce que je peux. Je leur indique l'emplacement de la cote. Je leur dis de préciser l'auteur. Si je ne ~~peux~~ pas répondre à la question qu'ils me posent, je les envoie aux bibliothécaires.

Certains étudiants se retrouvent grand même mais pas la majorité.

De toutes façons, il y a toujours quelqu'un aux renseignements, pour guider. Il est rare qu'un étudiant pose une question précise qui reste sans réponse.

J'aimerais que les étudiants fassent un effort pour ranger les documents par couleur ou par étiquette. Quand ils sortent

un livre, ils ne le rangent pas après.

Résultat: nous avons en moyenne 100 (cent) documents à ranger tous les jours. Il faudrait du personnel en permanence.

N'importe comment, le magasinier aide les étudiants à retrouver un livre mal rangé.

Il y a toujours deux magasiniers en permanence..."

Une étudiante.

Par son système de fichier si tout ouvrage renvoie à un code, à une référence, l'usager, si tant est qu'il possède soit le titre, soit le nom de l'auteur du livre qu'il désire consulter peut par une simple opération (remplir une fiche) prendre possession du livre. Mais de la sorte il apparaît cloisonné, limité dans ses recherches, car le livre auquel il pensait se référer peut-être pas précisément à ce qu'il en attendait. Auquel cas, comment pourra-t-il poursuivre sa recherche, ne pouvant se fier qu'à ses propres connaissances des ouvrages produits sur l'objet de son étude? Il y a certes un fichier fonctionnant par thèmes (histoire, art, philosophie etc...) mais l'étendue de ces catégories qui englobent à chacune d'elles un nombre

considérable de volumes ne peut-elle pas
décourager son utilisateur! Aussi faudrait-il
envisager une programmation extrêmement
précise des ouvrages proposés par la bibliothèque
dont on imagine la richesse mais dont
l'investigation paraît dangereuse car trop ample.
L'informatique nous rendra donc, je le pense
le service de mettre en fiches l'ensemble des
ouvrages, de produire sur le compte de chacun
un mini 'résumé' ou une indication des
tendances générales de l'ouvrage, la recherche
deviendra de la sorte plus efficace, plus rapide
nous permettant d'échapper ainsi aux livres
qui n'avaient qu'un rapport apparent avec
l'objet précis de notre étude. D'autre part, une
telle programmation sera un lieu d'ouverture puisqu'elle
constituera un véritable catalogue aussi précis que
possible nous ouvrant ainsi un large éventail
d'ouvrages, revues, journaux dont nous ne
soupçonnions pas même auparavant l'existence.

Conclusion

S' informer pour se former et agir.

D'une manière générale, l'information et la formation des utilisateurs n'ont finalement qu'une seule résultante: la bonne utilisation de l'information disponible. Que ce soit dans les bibliothèques universitaires ou dans les bibliothèques de lecture publique, ces actions doivent conduire, pour les utilisateurs, à la réflexion personnelle alliant initiative et critique, la nécessaire maturation, le dialogue avec soi et avec les autres, le dialogue avec le monde. L'utilisateur prenant conscience de la nécessité de la documentation, il se développera

en lui une curiosité d'esprit d'une part
et d'autre part un esprit de méthode.

S'informer pour se former et agir, ce
sera rechercher l'information, rassembler
l'information dont on a besoin ce qui a
pour exigences: savoir manipuler les
fichiers, les index bibliographiques,
assurer la conservation des références,
établir des bibliographies pertinentes,
prendre et classer des notes de lecture
personnelle. De ce point de vue, la
formation présente beaucoup d'avantages:
pour l'utilisateur lui-même (l'étudiant)
un rendement plus élevé, une progression
personnelle de la connaissance
dans un ~~ou~~ plusieurs domaines,

une possibilité d'actualisation de ses connaissances. Pour la bibliothèque, quand l'utilisateur arrive à comprendre les mécanismes de la recherche de l'information, il est plus indépendant et le personnel de la bibliothèque peut ainsi se concentrer sur d'autres domaines où il peut avoir la plus grande efficacité: possibilité d'amélioration des services rendus par la bibliothèque, satisfaction toujours plus grande des deux parties: utilisateur et bibliothécaire.

En ce qui concerne l'utilisateur en tant que chercheur, l'utilité de la formation se justifie par le fait qu'il pourra pallier ~~aux~~ ^{les} doubles

emplois (ne pas entreprendre de recherche déjà faite) ce qui permet d'accroître sa contribution à l'évolution de la société.

En conclusion, l'information et la formation des utilisateurs doivent nécessairement amener les utilisateurs à avoir une attitude positive vis à vis de la documentation tant au cours de leur vie scolaire que durant leur vie professionnelle.

Annexes

Exemple d'une session

TRANSFAC 0071484
106000019

COM
TELESYSTEMES QUESTEL ST01TR07
11.06*16.36*PLEASE LOGIN: 2101,50218:01
PASSWORD: ■■■■

DATES DE PRESENTATION DE LEX : ..INFO
INFORMATIONS SUR INPI-2.LEX,RECOSI,IFF-TH : ..INFO
QUESTEL 8101

..INFO, ..MENU, ..EASE ?
*?..ba pascal

BASE CONNECTEE: PASCAL
COMMANDE, OU ETAPE DE RECHERCHE 1

?documentation et banque

1 RESULTAT 141
COMMANDE, OU ETAPE DE RECHERCHE 2

?centre

2 RESULTAT 13319
COMMANDE, OU ETAPE DE RECHERCHE 3

COMMANDE, OU ETAPE DE RECHERCHE 7

?..st fn

*ER 9 CONTROLEZ LES DONNEES
COMMANDE, OU ETAPE DE RECHERCHE 7

?..st

*PASCAL - TEMPS ECOULE: 7,45

QUESTEL VOUS REMERCIE. A BIENTOT
LOGOUT DONE AT 16*44*58

?? CENTSSST IS DISCONNECTED 00 DAY:0162.HOUR:0016.MIN:0045

Liste des fichiers accessibles

Domaine couvert: POLLUTION. ENVIRONNEMENT.

	Date départ
Environline	1971
Biobis reviews	1970
Environil	1973
Pollution abstracts	1970
Pascal 6	1973
Oceanic abstracts	1964

Domaine couvert: ENERGIE PETROLE

	Date départ
Energy line	1971
Pascal 7	1973
Environline	1971
TULSA	1965
P/E News	1975
EDF	
INIS	1970

Domaine couvert: Océanographie - Géologie
Agriculture

	Date départ
ASFA	1975
ARRICOLA	1970
GEORÉF	1967
Pascal 2	1973

Domaine couvert: Métallurgie

	Date départ
METADEX	1966
Pascal 8	1973
WAA	1968

Domaine couvert: Chimie - Pharmacie - Biochimie

	Date départ
Biosis reviews	1963
CA-COND LADIA	1967
Pascal 4	1973
COMPENDEX	1970
METADEX	1966
Tedline	1966

Domaine couvert: INDUSTRIES. MECANIQUE S
ENGINEERING

	Date départ
CETIN	1975
Pascal 5-6-7	1973
COMPENDEX	1970
GEOREF	1967
INIS	1970
NASA	1962
WAA	1968

Domaine couvert: PHYSIQUE ELECTRONIQUE
INFORMATION - INDUSTRIES ELECTRIQUES

	Date départ
ELECOAPS	1970
NASA	1962
Pascal 3	1972
Energy line	1971
INSPEC	1963
CLAIMS	1975
COMPENDEX	1970
EDF	1972

PREMIERE ANNEE DE D.E.U.G - MENTION DROIT

T.D. DE DROIT CIVIL

Groupes A - B - C

Mme RUBELLIN
Professeurs : MM. HARTEMANN
HAEHL

SEANCES N°s 1 et 2

LA RECHERCHE JURIDIQUE
=====

Cette séance a pour but de familiariser l'étudiant avec les différents ouvrages juridiques, et de lui enseigner la manière de réunir la documentation nécessaire à l'étude d'une question.

En aucun cas, cette séance ne doit être considérée comme une fin : Elle est une prise de contact avec la documentation juridique, et une incitation à de fréquentes retrouvailles avec les codes, les revues, les traités, les encyclopédies

La séance comprendra deux phases :

1. La présentation des éléments de la recherche.
2. Quelques conseils sur les méthodes de la recherche

I - Présentation des éléments de la recherche

Bibliographie juridique élémentaire

N.B. - Cette bibliographie concerne les matières faisant l'objet du cours, C'est-à-dire :

- INTRODUCTION GENERAL AU DROIT
- DROIT CIVIL : les personnes, les biens.

Pour les autres matières, se reporter aux bibliographies proposées par les cours correspondants.

A - COMMENT CONNAITRE LA DOCTRINE

- a) Essentiellement par les manuels et traités élémentaires, qui font l'objet de rééditions fréquentes et tiennent compte, par conséquent, des évolutions les plus récentes de la législation et de la jurisprudence.

MANUELS ET TRAITES RECENTS

- VINCENT et GUILLIEN "Lexique de termes juridiques" Ed. Dalloz 4 éd.
- ROLAND et BOYER "Locutions latines et adages du droit français" 1978 contemporain
Tome I. Lyon 1977 Ed. L'Hermès,
Tome II. 2 Volumes 1978 - 1979

.../...

- CARBONNIER (Jean) : "Droit civil" (Collection Thémis, P.U.F.)

Tome 1 - Introduction, Les Personnes, 12e édition 1979

Tome 2 - La famille, les Incapacités, 10e édition 1977

Tome 3 - Les Biens (8e édition, 1975).

- COULOMBEL (Pierre) : "Introduction à l'étude du droit et du droit civil"
L.G.D.J., Paris 1969.

- J. GHESTIN, G. GOUBEUX, "Traité de Droit Civil"
Introduction générale ; L.G.D.J. 1977

- GUIHO Pierre, Professeur à la faculté de Droit de l'Université Jean Mouli
"Cours de Droit Civil", Ed. L'Hermès, Lyon 1978

Vol. 1 - Introduction générale (1978)

Vol. 2 - Les Personnes 2e Ed. 1980

- MARTY (Gabriel) et RAYNAUD (Pierre)
"Droit Civil"

. Introduction générale à l'étude du Droit, Sirey, Paris, 2e éd;-1972

. Les personnes, 3e édition 1976

. Les biens, 1965.

- H.L. et J. MAZEAUD : "Leçons de Droit Civil", éditions Montchrestien
5e éd. par de Juglart (Michel)

Tome 1 - Volume 1 : Introduction à l'étude du droit 1980 6e Ed. par F. CHABAS

Volume 2 : "Les personnes", 1972 Mise à jour 1978

Volume 3 : "Mariage, filiation, incapacité" 1976

Mise à jour 1978

Tome 2 - Les Biens, 5e éd. 1976 Mise à jour 1979

- Michel MIAILLE - Une introduction critique au droit. 1976 F. Maspéro

b) Eventuellement, par la lecture de traités plus anciens; Ils ne donnent pas le dernier état du droit, mais leur "fréquentation" régulière est extrêmement formatrice (langue, raisonnement, documentation,.....)

- H. ROLAND et L. BOYER - Institutions Judiciaires, 1979, L'Hermès et mise à jour 1er Sept. 1980

- J. RUBELLIN - DEVICHI et autres - Travaux dirigés de Droit Civil - Vol. 1

Introduction générale, les personnes, les incapacités et les biens, 1979, l'Hermès.

- STARCK (Boris) : "Droit Civil" Vol. 1 Introduction, Paris, Librairie technique, 1972.

- WEILL (Alex) : "Droit Civil (Collection Précis Dalloz)

. Introduction générale : 4° Edition 1979

. les personnes - la famille - les incapacités par Weill et Terré
4e édition 1978

. Les Biens : 2e édition 1974 Mise à Jour 1977

TRAITES CLASSIQUES

1 - TRAITES ELEMENTAIRES

- RIPERT et BOULANGER : "Traité de Droit civil", d'après le traité de PLANIOL,
Paris, L.G.D.J.

. Tome 1 : Introduction générale - Les Personnes (1956, avec mise à jour au 1er octobre 1960)

- JULLIOT DE LA MORANDIERE : "Traité de Droit civil" de Colin et Capitant,

. Tome 1, 1957 (avec son supplément)

. Tome 2, 1959 (Droits réels principaux)

2 - GRANDS TRAITES

- PLANIOL et RIPERT : "Traité pratique de droit civil" (14 volumes), 2e éd.

- Cons. spéc. . Tome 1 : Les personnes, par R. et J. Savatier
- . Tome 3 : Les biens, par M. Picard
- . et la mise à jour (tome XIV)

- CH. BEUDANT : "Cours de droit civil français", 2e éd. par Beudant et Lerebours-Pigeonnière (19 vol)

- Cons. spéc. . Tome 1 : Introduction et explication du titre préliminaire du Code civil, par Mme Bequignon-Lagarde (1934)
- . Tome 2 : L'état et la capacité des personnes par H. Battifol (1956)
- . Tome 3 et 3 bis : Id (suite), par André Breton (1936)
- . Tome 9 : La preuve, par R. Perrot (1953)

- AUBRY et RAU : "Cours de Droit civil français", éd. techniques, 6e édit. par E. Bartin et P. Esmein (13 volumes) : cons. spéc. Tomes 1 et 2

ARTICLES

c) Egalement, par la lecture d'articles touchant un point particulier du droit, et que les auteurs font paraître dans trois séries de publications :

1 - LES RECUEILS

La gazette du Palais, le Recueil Dalloz-Sirey, la Semaine juridique (pour s'en tenir aux plus connus), consacrent de nombreuses pages aux "chroniques" des auteurs, et surtout à des commentaires de jurisprudence.

2 - LES REVUES

- . La Revue trimestrielle de droit civil, Editions Sirey, Elle comporte en outre des études doctrinales très substantielles, des commentaires de la législation et de la jurisprudence, et une bibliographie des oeuvres récentes (articles, notes, conclusions, livres,....)
- . D'autres revues du même genre existent pour chaque branche du droit

3 - LES MELANGES

Ce sont des recueils d'études publiés en l'honneur d'éminents juristes : par exemple :

- . Etudes offertes à G. Ripert (le droit privé français au milieu du XXe siècle), 2 vol., L.G.D.J., Paris, 1950.
- . Mélanges offerts au Doyen Voirin, L.G.D.J., Paris, 1967
- . etc....

THESES

d) Plus spécialisées encore sont les thèses de doctorat. Consulter la bibliographie générale des sciences juridiques, politiques, économiques et sociales, 3 vol., Sirey 1926, par Grandin. Suppléments de 1927 à 1950. Après 1950. cons. le fichier de la bibliothèque Universitaire.

e) Travaux des Sociétés Savantes et des commissions de réforme des codes.

1 - SOCIÉTÉS SAVANTES :

- . Société d'études législatives : le bulletin a paru de 1901 à 1946
- . Comité français de Droit international privé : Dalloz
- . Association Henri Capitant : Travaux publiés par Dalloz

2 - COMMISSIONS DE REFORME DES CODES

- . Commission de réforme du Code Civil : travaux publiés par la librairie Sirey.
- . Commission de réforme du Code de Commerce : travaux publiés par la librairie générale de Droit.

ENCYCLOPÉDIES

f) Par la consultation systématique des encyclopédies juridiques. A la différence des grands traités, celles-ci restent "neutres", l'auteur s'effaçant derrière les décisions et les opinions qu'il rapporte. En revanche, par un système de mises à jour fréquentes, elles reflètent (presque) fidèlement l'état du droit positif.

1 - L'ENCYCLOPÉDIE JURIDIQUE DALLOZ

Publiée depuis 1951. Les rubriques y sont classées par ordre alphabétique. Pour notre branche du droit, consulter :

- . le répertoire de droit civil (6 volumes, plus un volume de mise à jour annuel)

Cet ouvrage est édité désormais sur feuillets mobiles, ce qui permet d'insérer les "refontes" dans le corps même du texte modifié. De plus chaque volume comprend un fascicule annuel de mise à jour.

2 - LES JURISCLASSEURS

Publiés par les Editions Techniques - Feuillets mobiles avec mise à jour ou refonte aussi souvent qu'il est nécessaire. Pour le droit civil, il convient de consulter :

- Le Jurisclasseur civil, en 29 volumes, (25 volumes pour le Code Civil, chaque rubrique correspondant à un article du code ; et 4 volumes pour les lois civiles non-codifiées).
- Le Jurisclasseur des Baux et loyers (4 volumes)
- Le Jurisclasseur de la Responsabilité et des Assurances (4 volumes)
- Le Jurisclasseur de la Propriété littéraire et artistique (en un volume).

N.B. - Les matières du programme de 1ère année se trouvent dans le Jurisclasseur Civil.

g) L'étudiant tirerait le plus grand profit de la lecture de livres désormais classiques, qui outre leur intérêt de culture juridique générale, forment le raisonnement, aiguïsent l'esprit critique et incitent à la réflexion.

On peut citer essentiellement :

- H. CAPITANT : "Introduction à l'étude du droit civil"
- BONNECASE : "Introduction à l'étude du droit".
- BRETHER DE LA GRESSAYÉ et LABORDE-LACOSTE : "Introduction générale à l'étude du droit".
- CARBONNIER : "Flexible droit", L.G.D.J. 1971
- GENY : - "Méthodes d'interprétation et sources en droit privé positif" (2 vol.)
- "Sciences et technique en droit privé positif" (4 vol.)
- RIPERT : - La règle morale dans les obligations civiles
- Le régime démocratique et le droit civil moderne
- Aspects juridiques du capitalisme moderne
- Le déclin du droit.
- ROUBIER : Théorie générale du droit
- SAVATIER : " Les métamorphoses économiques et sociales du droit civil d'aujourd'hui"

B - COMMENT CONNAITRE LA JURISPRUDENCE ?

Essentiellement à travers deux séries de documents : les recueils et les revues.

a) LES RECUEILS

Ce sont des publications périodiques (le plus souvent hebdomadaires) qui rassemblent en général des articles de doctrine (cf. supra), des textes législatifs et surtout des décisions de justice.

1 - Le recueil SIREY

Le premier volume de la collection date de l'an 13 et doit son nom à l'auteur, Jean-Baptiste Sirey, avocat à la Cour de Cassation.

Il a fusionné avec le Dalloz en février 1955, repris son autonomie en juillet 1956, fusionné à nouveau avec le Dalloz à partir de 1965.

Tous les volumes du recueil (jusqu'en 1955) sont divisés en plusieurs parties, chacune ayant une pagination particulière :

- . 1ère partie : Arrêts de la Cour de Cassation
- . 2e partie : Décisions des Cours d'Appel et des tribunaux
- . 3e partie : Décisions des juridictions administratives
- . 4e partie : décisions des juridictions étrangères

Ex : Trib-Seine, 1er Août 1903 S.1906 II, 217, ce qui signifie que le jugement du Tribunal de la Seine en date du 1er Août 1903 est rapporté au Sirey de l'année 1906, 2e partie, page 217.

à partir de 1845 : Dalloz périodique (D.P.) : la division est analogue à celle du Sirey jusqu'en 1941. A partir de cette date, le Dalloz périodique devient le Dalloz critique (D.C.) : les décisions sont alors publiées en deuxième partie consacrée à la jurisprudence, sans classement d'après leur origine.

à partir de 1924 : Dalloz hebdomadaire (D.H.) : les décisions sont publiées sans classement d'après leur origine. A partir de 1941, le Dalloz hebdomadaire devient le Dalloz analytique (D.A.) : la première partie de ce recueil publie les décisions de jurisprudence quelle que soit la juridiction dont elles émanent.

à partir de 1945 : Dalloz analytique et Dalloz critique sont réunis en un seul recueil : le Dalloz (D.) dans lequel les décisions sont reproduites sans qu'il soit tenu compte de leur origine, et qui comprend 3 parties : 1ère partie : Doctrine, 2e partie : jurisprudence, 3e partie : législation.

à partir de 1965 (et entré février 1955 et juin 1956) : le Dalloz ayant absorbé le Sirey est désigné par les initiales D.S. Aucune classification d'après la juridiction.

Ex : Civ. 2e Section, 4 juin 1958, D. 1958, 510 (de nos jours, il n'y a donc de référence qu'à l'année du Recueil et à la page, sauf pour les sommaires, qui figurent après la partie jurisprudence.

3 - La Semaine juridique (appelée aussi "Jurisclasseur périodique", d'où l'abréviation J.C.P.).

Créée en 1927. Division tripartite : Doctrine, Jurisprudence et Législation. Une particularité : chaque chronique, décision judiciaire ou texte législatif est affectée d'un numéro, et la référence est donnée à ce numéro, non à la page.

Les références se présentent donc ainsi :

Ex : Civ. 6 mars 1956, J.C.P. 56, 2, 9549 (2 = la partie jurisprudence ; 9549 = le n° d'ordre).

4 - La Gazette du Palais

Fondée en 1881. Très utilisée par les praticiens. Se présente sous la forme d'un journal, de format ordinaire, qui paraît 2 fois par semaine.

Tous les 2 mois, l'essentiel du contenu des journaux est repris dans un supplément qui a l'avantage d'une manipulation plus facile. L'ensemble est relié par semestre. La numérotation des pages ne se fait pas sur la période d'une année, mais par semestre.

Ex : Civ. 26 juillet 1948, G.P.48, 2, 187 (2 = 2e semestre, 187 = la page 187 du volume du 2e semestre).

5 - Les bulletins des arrêts de la Cour de Cassation

Depuis 1947, la Cour de Cassation tient un fichier central de ses arrêts, et publie les plus importants d'entre eux dans son "bulletin des arrêts de la Cour de Cassation" rendus en matière civile (au sens large du terme), divisé en autant de parties qu'il y a de sections à la chambre dite "civile". Il s'agit d'un recueil officiel de jurisprudence, édité par l'Imprimerie Nationale, et qui paraît tous les mois (10 numéros par an).

Parallèlement à ce bulletin, les décisions essentielles de la Chambre Criminelle font l'objet d'une publication par le "Bulletin de la Chambre Criminelle".

Remarque : Utilisation des TABLES

- Lorsqu'on en connaît pas la référence de la décision recherchée, il convient de consulter les tables contenues à la fin de chaque volume annuel.
- Pour faciliter les recherches, les éditeurs ont souvent publié des tables s'étendant sur plusieurs années (tables quinquennales pour l'époque récente).
- Pour l'année en cours, chaque cahier comporte une table. Il faut donc consulter les divers cahiers un par un. (toutefois, Dalloz et J.C.P. publient des tables provisoires au bout de 6 mois).
- Il faut enfin noter que les tables de la Gazette du Palais renvoient non seulement aux décisions publiées par ce recueil, mais encore à celles reproduites dans les autres recueils.

b) LES REVUES

Sans publier les décisions elles-mêmes, les revues comportent les synthèses des jugements et arrêts se rapportant à chaque grande catégorie de questions : Personnes et famille, Responsabilité, Propriété et droits réels (biens), etc...

Consulter essentiellement la "Revue Trimestrielle de droit civil" (depuis 1902) et le "Recueil Général des lois, décrets et arrêtés et de la Jurisprudence" (depuis 1955), dit "Répertoire Commaille".

N.B. - Outre ses tables annuelles, la Rev.Tr. de Dr. Civ. comporte des tables trenténaires (1902-1926 ; 1927-1956)

C - COMMENT CONNAITRE LA LOI ?

a) PAR LES CODES

1 - L'étudiant utilise "les petits codes DALLOZ". Il s'agit d'ouvrages de codification privée, d'un format commode, et contenant le texte des articles d'origine, celui des articles modifiés, certaines lois non codifiées et des sommaires des décisions de jurisprudence.

En fin de volume, on trouve une table analytique, une table alphabétique et une table chronologique.

Pour cette année, l'étudiant utilisera le Code Civil (parution courant novembre), dont l'acquisition, et la consultation fréquente sont vivement conseillées.

2 - La maison DALLOZ publie également des "Codes d'audience" : ils contiennent les cinq codes napoléoniens, et en outre le code forestier, le code rural, le code du travail et un volume des "lois nouvelles". Toutefois, ces codes servent mieux le praticien, qui a ainsi sous la main l'ensemble de la législation, que l'étudiant, puisqu'ils ne contiennent aucun sommaire de jurisprudence, ni aucun renvoi bibliographique.

3 - Il faut ajouter "les codes et lois" édités par le Jurisclasseur : d'un format peu commode, mais contenant la plupart des textes et des références bibliographiques.

b) PAR LES RECUEILS ET LES REVUES

1 - Tous les recueils de jurisprudence ont une partie (généralement la dernière) consacrée à la législation.

- 8 -

La Rev. Tr. de Droit Civil, et le repertoire Commaille comportent des synthèses de la législation récente concernant chaque grande catégorie de questions juridiques.

2 - Il existe des recueils spécialisés dans la publication des nouvelles lois.

- le bulletin législatif Dalloz
- le bulletin annoté des lois et décrets
- les lois nouvelles

N.B. - Aucune de ces publications n'est vraiment complète.
Si l'on veut consulter l'intégralité des textes concernant une question : il faut avoir recours aux Journaux Officiels.

c) PAR LES JOURNAUX OFFICIELS

L'Imprimerie des Journaux Officiels, qui a pour fonction première d'assurer la publication des lois et décrets (condition nécessaire à leur application) a développé des activités annexes. D'où deux séries de publication.

1 - L'édition "Lois et Décrets"

Chaque fascicule se divise en plusieurs parties :

- 1). Lois et décrets
- 2). Informations parlementaires (ordre du jour des Assemblées, liste des projets, etc....)
- 3). Avis et communications (par ex : les avis aux importateurs donnés par le Ministère de l'Economie et des Finances)
- 4). Annonces (demandes de changement de nom, assemblées générales d'actionnaires, etc...)

2 - Les éditions "annexes" : essentiellement :

- Les débats parlementaires font l'objet d'une publication par chambre (établie à partir de la sténographie des débats oraux).
- Les documents parlementaires (projets ou propositions de lois, rapports, etc) sont également édités par chambre.

N.B. - Ces deux dernières catégories de documents peuvent être très utiles lorsque l'on recherche comment il convient d'interpréter tel ou tel texte législatif : on peut en effet, par leur lecture, reconstituer la genèse du texte : les motifs qui l'ont fait proposer, l'esprit général dans lequel il a été voté, les raisons profondes des modifications qu'il a subies en cours d'élaboration...)

II - La méthode de la recherche

Le Maître de conférence présentera les deux opérations essentielles qu'il convient de mener de front lorsqu'on se livre à un travail de documentation :

- la recherche : comment découvrir les textes de loi, les décisions de jurisprudence, et les travaux de la Doctrine (notamment par l'utilisation des tables)
- le dépouillement : une fois en possession des références, dans quel ordre faut-il les consulter, et comment noter ce qui mérite d'être retenu ?

Exercice pratique

Le maître de conférence pourra choisir un thème qui donnera lieu, sous sa conduite, à une recherche et à un dépouillement de la part des étudiants.

NOUVELLES ACQUISITIONS

NIVEAU ETUDIANTS

GENERALITES

5 : 123 MOR

5/6 (36) GIL

MOREAU (Jacques). - Problèmes et pseudo-problèmes du déterminisme : physique, biologique, psychologique / Jacques Moreau ; préf. de Ferdinand Ganseth. - Paris : Masson, 1954. - 397 p., 22 cm.

GILLE (Bertrand). - Les Mécaniciens grecs : la naissance de la technologie / Bertrand Gille. - Paris : Ed. du Seuil, 1980. - 229 p. : ill. ; 21 cm. - (Science ouverte)

51- MATHÉMATIQUES

51 ALG

{ 51 ABA

Algèbre linéaire, géométrie : mathématiques supérieures, 1er cycle, 1ère année / Léonce Lesieur, Yves Meyer, ... Claude Joulaïn, Jean Lefebvre, ... - Paris : A. Colin, 1977. - IV-347 p. : ill. ; 23 cm. - (Collection U. Série "Mathématiques")

Analyse, probabilités : 1re C, D, E / J. Gautier, G. Girard, P. Geril, C. Thion, ... (etc.). - [Nouvelle éd.]. - Paris : Hermann, 1978. - 437 p. : ill., couv. ill. ; 24 cm. - (Aieph 1.) Index.

NOUVEL

51 BOU

NOUVEL

51 B

BOURBAKI (Nicolas). - Eléments de mathématique / N. Bourbaki. - [Nouvelle éd.]. - Paris : Hermann, 1971. - 1 vol. ; 25 cm.

BOURBAKI (Nicolas). - Eléments de mathématique / N. Bourbaki. - [Nouvelle éd.]

NOUVEL

51 BOU

NOUVEL

51 BOU

BOURBAKI (Nicolas). - Eléments de mathématique / N. Bourbaki. - [Nouvelle éd.]

BOURBAKI (Nicolas). - Eléments de mathématique / N. Bourbaki. - [Nouvelle éd.]

[Livre III] : 1 : Topologie générale. Chapitre 1 à 4. - 1971. - Pagination multiple.

[Livre III] : 2 : Topologie générale. Chapitres 5 à 10. - 1974. - Pagination multiple.

NOUVEL

51 BOU

NOUVEL

51 BOU

BOURBAKI (Nicolas). - Eléments de mathématique / N. Bourbaki. - [Nouvelle éd.]. - Paris : Hermann, 1971. - 1 vol. ; 25 cm.

BOURBAKI (Nicolas). - Eléments de mathématique / N. Bourbaki. - [Nouvelle éd.]

[Livre IV] : Fonctions d'une variable réelle : théorie élémentaire. [I] : Chapitres de 1 à 7. - 1976. - Pagination multiple.

[Livre VII] : Groupes et algèbres de Lie : Chapitre I : Algèbre de Lie. - 1971. - 146 p.

NOUVEL

51 BOU

NOUVEL

51 HAR

BOURBAKI (Nicolas). - Eléments de mathématique / N. Bourbaki. - [Nouvelle éd.]

HARARI (Joseph). - Cours de mathématiques...

[Livre VIII] : Variétés différentielles et analytiques. Fascicule de résultats / Paragraphes 1 à 7. - 1971. - 97 p.

3. - Probabilités : cours et exercices. - 1979. - 224 p.

B 53.220/8/1

B 53.586/3

Index des noms cités

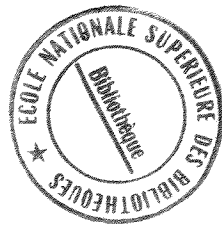
- CHAUVEINC (Garc) Inspecteur, Centre
Bibliographique National p39
- FRANCILLON () Conservateur BU des sciences
- GAUTHIER () Agent sous contrat (Conservateur
- GLEYZE () Conservateur BU des sciences p39
- MEREU () Sous-bibliothécaire BU des sciences
- ROCHARD (A-F) Conservateur responsable de la
BU des sciences. p17
- TAPAZ () Conservateur BU des sciences
- THIAISON (Gérard) Directeur de la Bibliothèque
Interuniversitaire de Nancy p4

Une collègue	p 6	Annette Lanet (cf. bibliographie)
Une enquête	p 5	Annette Lanet
BIU	p 61	Bibliothèque inter universitaire
Session	p 57	Temps pendant lequel dure une interrogation sur terminal
Occurrences ou fréquences	p 57	Nombre de fois qu'un terme revient dans un fichier
UNISIST	p 52	Programme intergouvernemental de coopération en matière d'information scientifique et technologique.

- 1 ADBS. - IDT: information, documentation, télématique; textes des communications. - Paris: ADBS, 1981. - 408p.
- 2 ADBS. - Manuel du bibliothécaire-documentaliste. - Paris: PUF, 1977. - 418p.
- 3 AENSB. Villeurbanne. - Journées d'études (Paris, 29-30 avril 1977; 27 janv. 1978; Villeurbanne et Lyon, 26-27 janv. 1979). - Villeurbanne: AENSB, 1979. - 427p.
- 4 AH-TON (Ah-tin), HASER VALERIO (D). - La Formation des utilisateurs en milieu universitaire: une revue bibliographique (1974-1978). - Villeurbanne: ENSB, 1978. - 48p.

- 5 AGUIERO-AKAA (A), BALADI (Edith), LASNE (Colette Gisèle).
- L'usage des catalogues dans les bibliothèques
d'étude et de recherche -- Villeurbanne : ENSB, 1979.
- 48p
- 6 ANDERLA (Georges). - L'Information en 1985 : une
étude prévisionnelle des besoins et des ressources.
- Paris : OCDE, 1973. - 143p
- 7 ATHERTON (P). - Manuel pour les systèmes et services d'information. - Paris :
UNESCO. - 1977. - 299p
- 8 BNIST. - Pour la sensibilisation des utilisateurs
in Documentaliste (Fr) 1976, 16(1) : 17-19
- 9 CHAUVEINC (Yves). - Le Congrès de la Rochelle :
formation et information des utilisateurs ; introduction
19, 21 mai 1979
in Bull. info. ABF 1979, 4^e trimestre (105) : 193
Cité par WADE (E. J). - La Formation des
étudiants en médecine à la documentation
médicale. - 1980

- 10 CONFERENCE DES GRANDES ECOLES. Paris. - La documentation dans les Grandes Ecoles : s'informer pour se former et agir. - Paris : Conférence, 1979. - 86p.
- 11 EVANS (A.J), RHODES (R.G), KEENAN (S). - "Formation des utilisateurs des l'information scientifique et technique : Guide de l'UNISIST pour les enseignants." - Paris : UNESCO, 1977. - 201p.
- 12 LANET (Annette). - L'Information et la documentation dans les bibliothèques d'enseignement supérieur et la formation des utilisateurs. - Lyon : ENSB, 1976. - 63p.
- 13 MURAT (A). - Une formation à l'utilisation de l'information : base d'un système de formation dans l'enseignement supérieur
in Conférence des Grandes Ecoles (Fr) 1979,
nov : 11-13



14 REBOUL (Elie). - Information et Pédagogie. - Paris : Casterman, 1977. - 163p

15 VOYENNE (Bernard). - Le Droit à l'information. - Paris : L'Artaque, 1970. - 223p.